



Monsieur le Maire de Marseille  
Mairie de Marseille  
Quai du Port

13002 MARSEILLE

Marseille, mardi 02 Février 2021

Lettre Recommandée avec AR n°1A 184 499 6051 9  
Objet : Zone d'adhésion PNC littoral sud de Marseille

Monsieur le Maire,

L'Association Santé Littoral Sud est une association pour la défense de la santé publique face aux risques sous toutes leurs formes (anciens sites industriels, « bétonnage », pression circulatoire...) du littoral sud de Marseille. Elle agit activement depuis 2011 notamment pour objectifs la défense de la santé publique des riverains de Légré Mante dans le quartier de Montredon, ainsi que la lutte contre la dégradation du cadre de vie à l'entrée du Parc National des Calanques.

Ces sujets ont fait couler beaucoup d'encre pendant la dernière mandature, avant et pendant la campagne des dernières élections municipales de 2020. Nous espérons encore que l'arrivée de la nouvelle équipe municipale sera un tournant enfin positif dans la résolution des enjeux de protection de la santé publique et d'urbanisme. Ce dossier est d'autant plus important pour la Ville de Marseille qu'il est l'objet de tentatives d'ouvertures massives de l'urbanisation à la porte du Parc National des Calanques alors même que la seule route y menant est largement saturée, y compris, d'ailleurs, par les seuls riverains ainsi que l'attestent les diverses études de l'AGAM.

Ce territoire du Littoral Sud de Marseille, de la Pointe Rouge jusqu'au « bout du monde », a toujours été très attractif, il l'est encore plus fortement depuis la création du Parc National des Calanques. Il représente la transition entre la Ville et le Parc et mérite, à ce titre, d'être classé en zone d'adhésion afin de « *permettre la bonne coexistence de la Métropole et de l'espace naturel exceptionnel* », d'« *inscrire les usages dans le développement durable* », de « *réduire le risque incendie* » et de « *faire perdurer dans le temps ce territoire de qualité* » (Charte du PNC).

La zone d'adhésion actuelle, quasi inexistante à cette frontière du littoral sud, laisse la part belle à toutes les dérives d'artificialisation et de spéculation immobilière comme seule forme d'urbanisation. Cette situation fut et reste massivement rejetée par les habitants traditionnels, pêcheurs, ouvriers... ainsi que les néo arrivants, plus riches, attirés par cette localisation entre mer et colline. Il ne s'agit pourtant pas de privilégiés désirant garder leur pré carré mais de personnes de tous horizons appréciant le caractère des noyaux villageois et leur tranquillité.

Marseille doit continuer à bénéficier de cette image prestigieuse du Parc National des Calanques qui est connue dans le monde entier. Malheureusement, la réalité est bien différente et commence à être largement affichée sur les réseaux sociaux notamment, avec la diffusion de vidéos de touristes, englués dans des embouteillages monstrueux, appelés à se retrouver dans un labyrinthe de ruelles qui ramènent inévitablement sur la seule voie d'accès, qui ne retiennent de la visite du parc que l'asphalte de la route et les voitures bloquées.

Les riverains, quant à eux, souffrent, depuis des décennies au quotidien de la forte dégradation de leur cadre de vie, de difficultés de santé et d'un défaut de sécurité faute de solutions viables, d'actions et de vision à long terme. Ils rêvent de voir se développer leurs quartiers du littoral sud de façon plus harmonieuse en gardant à l'esprit le modèle des noyaux villageois, basé sur un environnement respectueux de la nature.

Nous sommes convaincus que le classement en zone d'adhésion, qui, couplé à d'autres mesures adéquates, contribuerait grandement à améliorer cette situation dangereuse pour tous et qui n'a que trop duré, en créant à cet effet un cadre tourné vers le développement durable.

Nous vous demandons donc, avec beaucoup d'insistance, de bien vouloir examiner ce sujet important afin de le mettre rapidement à l'ordre du jour du Conseil Municipal et voter l'élargissement de la zone d'adhésion au Parc National des Calanques à toute la partie nord de l'arc collinaire du massif de Marseilleveyre, de la Pointe Rouge à la Madrague. Nous sommes, bien évidemment, à votre disposition pour échanger avec vous.

Vous remerciant par avance de votre attention et de votre réponse,

Dans l'attente,

Soyez assuré, Monsieur le Maire, de notre attachement à l'intérêt général de notre cité et veuillez agréer nos très respectueuses salutations.

Pour l'ASLS, les coordinateurs,  
Elisabeth OLIVA  
Rolland DADENA

